

SAINT-VERAND MAGAZINE

Hiver 2018-2019

Le marché de Noël du sou des écoles a fait le plein le dimanche 23 décembre.



**Page 2 :
Cérémonie
des vœux**

**Page 2 : Et si on
communiquait
autrement !**

**Page 4 :
retour à
l'école pour
les aînés.**



Meilleurs vœux 2019

Vendredi 11 janvier, la municipalité avait convié à la cérémonie des vœux tous les habitants, employés communaux et membres d'associations. Les élus des communes voisines et les représentants des services de secours et de gendarmerie étaient également présents.

Une rétrospective riche des actions réalisées en 2018 a été présentée par les élus à charge des projets.

Les participants ont pu regarder dans la salle les panneaux d'exposition retraçant les temps forts 2018 de Mixage Café et du CCAS.

Chacun a pu apprécier une soirée très conviviale qui s'est prolongée tard dans la soirée. Un bon moment de convivialité qui permet de se retrouver et d'échanger autour des sujets qui nous intéressent.

Et si on communiquait autrement !

A l'heure où les canaux de communication se multiplient, on n'a pas toujours la bonne information au bon moment.

La commune dispose de plusieurs outils :

Le site communal, le panneau lumineux installé devant la mairie, le magazine municipal publié chaque trimestre et la presse locale.

Certaines informations se divulguent de bouche à oreille...et ce n'est pas toujours satisfaisant.

Nous avons conscience que nous pouvons mieux faire.

Des outils nous permettent de vous adresser de manière personnalisée des informations susceptibles de vous intéresser.

A cette fin, vous trouverez joint à ce magazine, une fiche à compléter afin de nous indiquer votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable.

Dans un premier temps, nous vous adresserons des informations type coupure d'eau, EDF, travaux à proximité de chez vous...A terme, nous pourrions envisager d'autres types d'informations. Merci de compléter et de nous retourner le formulaire joint au magazine.



Inscription sur les listes électorales, du nouveau au 1^{er} janvier 2019

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de plus de 5 000 habitants doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

| | |
|--------------|---------------|
| SCRUTIN N° 1 | SCRUTIN N° 2 |
| SCRUTIN N° 3 | SCRUTIN N° 4 |
| SCRUTIN N° 5 | SCRUTIN N° 6 |
| SCRUTIN N° 7 | SCRUTIN N° 8 |
| SCRUTIN N° 9 | SCRUTIN N° 10 |

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE

Rappel : pour voter, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite ; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le **Répertoire Unique Électoral**, géré au niveau national par l'Insee vient d'être mis en place.

Il a pour but de fiabiliser la gestion des listes électorales en évitant les doublons, en inscrivant de manière automatique les jeunes âgés de 18 ans et les personnes ayant nouvellement acquis la nationalité française.

A partir de ce répertoire, les listes électorales sont constituées par communes afin de permettre l'émargement lors du vote.

Le délai d'inscription n'est plus fixé au 31 décembre de l'année précédent le vote.

Ainsi, pour les prochaines élections européennes qui auront lieu le 26 mai, les inscriptions peuvent être faites jusqu'au samedi 30 mars.

Important : les numéros figurant sur votre carte d'électeur vont être modifiés. Vous en recevrez une nouvelle. Vous devrez contrôler si les données vous concernant sont exactes.

Le marché du dimanche matin



Pas de trêve en 2019....Le marché du dimanche matin ne s'interrompra pas en janvier et février 2019.

Tous les producteurs habituels seront présents à l'exception de Corrine dont les chèvres ne donnent plus de lait. Elles viennent de donner naissance à leurs cabris.

Sommaire :

Page 2 : Cérémonie des vœux et communication : recueil des données de contact,

Page 3 : Du nouveau pour les élections et informations concernant le marché

Page 4 : CCAS Repas des aînés

Page 5 : CCAS Les meilleurs souvenirs d'école des aînés et ateliers

Page 6 : CCAS la fête de Noël

Page 7: Enfance jeunesse : commémoration de l'armistice et la grande lessive

Page 8 : Travaux et urbanisme

Page 9 : Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Page 10 : Le Sou des Écoles

Page 11 : Associations diverses

Page 12 : Bloc-notes et brèves.

Page de couverture :

Le marché de Noël du sou des écoles a été une vraie réussite. De nombreux exposants et des visiteurs à la recherche du cadeau de dernière minute.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand.
Édité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05



L'école de notre enfance

Retrouver l'ambiance d'une école des années 1950, avec ses vieux bureaux, ses encriers en porcelaine, ses tableaux noirs, ses cartes murales, ses leçons de morale... Telle a été l'animation proposée dimanche 25/11 au repas des aînés 2018. Pour l'occasion, la salle des fêtes s'est transformée en vaste salle de classe, agrémentée d'objets anciens et de décorations réalisées par les membres du CCAS et les enfants de l'école, sous la tutelle de Chrystelle.

Bien que parler patois à l'époque était passible de punition, Claude et Christian se sont essayés à un petit duo d'introduction (patois-français) sur le thème de l'école d'autrefois.

Et lorsque le temps du repas a sonné « Bon, é pa l'to, mé é d'abor tin de pozâ lo porte-plume, de remetâ in tizon dyin la cheminâ, seurti vo gamelle, trinpâ la sopa et vo rapprochâ do poêle », les convives ont pu savourer le repas en toute convivialité.

Pour ponctuer la journée, les enfants de l'école, vêtus de blouses et de bérets sont venus proposer une animation musicale, travaillée depuis plusieurs mois avec Sylvie, leur coach.

Ce retour dans le passé s'est poursuivi sous la baguette de Marie-Thérèse Dubreuil, par une incontournable dictée de certificat d'étude, plumes d'antan et encriers obligeant. Beaucoup se sont prêtés au jeu et nous devons le reconnaître, ils n'avaient rien oublié de l'art de maîtriser l'orthographe.

Enfin, chacun, chacune a pu compléter le livre d'or en inscrivant son plus beau souvenir d'école.

Une belle journée, remplie de liens, de partages et d'effluves de souvenirs qui sentent bon la craie et l'encre violette.



Les meilleurs souvenirs d'école trouvés dans le livre d'or lors du repas des aînés

Lorsque j'étais de service dans la classe, je tapais la brosse du tableau dans les flaques d'eau lorsque la météo le permettait.

MNPG

Ayant été toujours très sage, je n'ai jamais eu d'histoires ni avec les écoliers, ni avec les instituteurs. Le pire, c'est que c'est vrai !!

MC

Punitions à la mairie et blouse noire avec liseré rouge.

Gérard

Mes meilleurs souvenirs se rattachent à un maître venu pour un remplacement. Avec lui, nous avons fait du théâtre, joué sur la chanson de Solveig, de la culture.....

Daniel

Toutes les récréations pendant plus d'un mois, passées dans la classe à genoux sur l'es-trade parce qu'en jouant, j'avais lancé le béret d'un copain sur le toit du préau. La punition a cessé le jour où mon père a pris une échelle pour récupérer le béret, mais j'avais eu droit ce jour là a une bonne correction de mes parents.

YPG

J'avais 7 ans, dans la cour de l'école, un copain m'ennuyait tout le temps. De co-lère, un jour j'ai fait pipi dans son car-table. Il n'a jamais su qui l'avait fait (il va peut-être le découvrir en lisant le maga-zine !!!)

GV

École buissonnière, nettoyer les encriers...

Popol et Geneviève

Les pleins et les déliés avec la plume.

Les pages d'écriture à la plume Sergent Major.

Guy et Jean

Trop de bons souvenirs en classe , en ré-cré, sur le chemin de l'école. Ils ne tien-draient pas tous dans ce livre d'or. Bravo aux institutrices de Chatte.

Les ateliers du dernier trimestre.



Un nouveau finance-ment a été demandé pour 2019 vu la grande réussite de cette activité.

Des ateliers pour bien vieillir, un bilan très positif

Cafés philo et *Ateliers bien-être*, ont été proposés par le Mixage Café, animés par des professionnels.

Débattre sur l'amour, l'échec, l'autorité, la famille, apprendre à mieux se connaître, à gérer ses émotions et son stress, développer son équilibre énergétique, respirer, se relaxer.....voici autant d'exercices qui ont été proposés aux participants avec une fréquentation enthousiaste de 10 à 18 personnes à chaque séance.

Ces ateliers gratuits ont pu voir le jour grâce au soutien de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs. Ce dispositif a été complété par l'intervention régulière de Robin Maume au Mixage Café, animateur de prescri'bouge du territoire sud Grésivaudan, qui propose un accompagnement sportif adapté à la santé de chacun.

Un Café philo, à quoi ça sert ?

Nul besoin d'être féru de philosophie et de connaître Platon ou Spinoza « sur le bout des doigts » pour y participer, car les cafés philo ne sont pas des cours ; ils abordent des thèmes de la vie quotidienne en toute simplicité. Ils sont mis en place pour s'exprimer, débattre, argumenter, progresser ensemble dans un contexte respectueux, sans jugement. Quel que soit l'âge, cette discipline aide à mieux vivre, à comprendre le monde dans lequel nous vivons et à s'y situer, à développer nos questionnements et l'écoute de l'autre. Elle nous oblige à nous confronter à tous les points de vue, une école de la citoyenneté en somme, qui stimule le débat et encourage le vivre ensemble.

Rien d'étonnant alors, que de plus en plus d'ateliers philo se développent ici et là, y compris dans le cadre scolaire dès la maternelle.

Le programme de Mixage Café ne sera plus diffusé en version papier. Pour connaître les activités, consultez le site , envoyez nous un mail à l'adresse suivante mixagecafe.st.verand@orange.fr ou appelez nous au 04 76 38 82 19.

Pour ponctuer la fin de l'année 2018, en toute simplicité, le Mixage café a organisé sa fête de Noël le 21 décembre dernier.

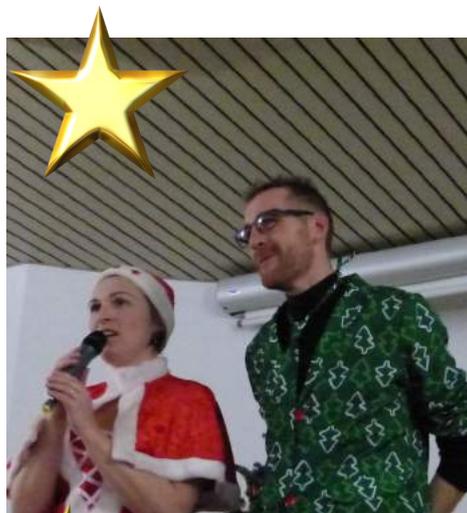
La proposition était toute simple : retrouvons-nous pour partager de vrais cadeaux d'exception qui ne s'achètent pas : ceux de la convivialité, des rencontres et du partage, loin de l'hyperconsommation.

Le pari a été réussi, puisqu'une bonne centaine de participants s'est retrouvée, toutes générations confondues, entourée du père Noël pour le plaisir des yeux des enfants.

Côté buffet, les convives ont pu se restaurer grâce au principe du repas partagé, pour lequel chacun apporte un plat et une boisson de son choix qu'il partage. La traditionnelle soupe de courge offerte par le CCAS a été réalisée cette année par Sandrine, grâce aux dons de courges de Joseph.

Côté animation, la scène ouverte aux participants désireux de faire leur « show » a accueilli le quatuor « les gosmas » avec un répertoire varié a capella puis chacun a pu s'exprimer comme il l'a souhaité par le biais de jeux, de chants ou d'histoires.

Une belle soirée chaleureuse et intergénérationnelle comme on aime, riche en échanges et émotions.



Participation des écoles à la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

A l'occasion du 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre, les écoles ont été invitées à participer à la cérémonie organisée par la municipalité au monument aux morts. Les classes de CMI et de CM2, accompagnées par leurs institutrices ont chanté le Soldat de Florent Pagny et bien sûr la Marseillaise.

Un grand moment de recueillement d'une foule particulièrement importante à cette occasion.



*A l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées,
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder,
Le froid pique et me glace et j'ai peur de tomber.
Je ne pense qu'à toi,
Mais je suis un soldat (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
Et tu seras fière de moi..*

Extrait de la chanson le Soldat de F. Pagny

La grande lessive, des œuvres éphémères...



Jeudi 18 octobre, toute la journée a eu lieu entre les bâtiments de l'école, du centre de loisirs et de Mixage Café **la grande lessive**.

Une exposition éphémère d'œuvres réalisées par les enfants à l'école, au centre de loisirs et à Mixage café.

Vous avez été nombreux à déambuler afin d'admirer ces œuvres.

Bravo à tous les artistes !

On a fêté la fin de l'année 2018 à la garderie !!!

Pour clôturer l'année 2018, la garderie a organisé une belle rencontre. Les enfants ont pu s'amuser et présenter une exposition des chants, danses, chorales préparés en TAP et garderie. Petits et grands ont partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié.



Travaux entrée Nord du village

Courant Novembre L'entreprise Chambard a commencé les travaux d'aménagement de sécurité de l'entrée Nord du village. Ces travaux ont pris un peu de retard et se termineront courant Février si la météo est favorable. Il reste à réaliser la zone en calade au niveau de la RD 71 ainsi que le plateau surélevé.

L'ensemble de la voirie sera refait en enrobé, ainsi que les marquages routiers en peinture et résine. Cet équipement permettra de faire ralentir les véhicules, et d'apporter plus de sécurité pour les piétons et les riverains.



Travaux sur les berges de la Cumane

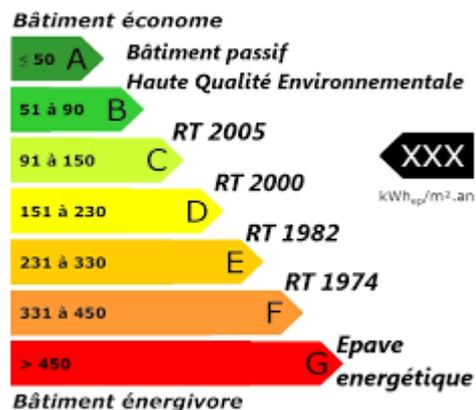
En janvier, les travaux de confortement des berges de la Cumane au niveau du lotissement les Frênes ont été réalisés.

L'entreprise La compagnie Forestière a effectué ces travaux pour le compte de la SMVIC, pour un montant de 47 000€, financé par le contrat de rivière.

Ces travaux attendus depuis 2016 ont consisté à créer des caissons végétalisés, ainsi qu'un drain avant de remblayer et végétaliser l'ensemble du secteur avec différentes espèces afin de garantir une bonne tenue de l'ouvrage dans le temps.



Diagnostic énergétique des bâtiments communaux conduit avec l'aide du SEDI.



Enfouissement des réseaux secs du village (éclairage public, électricité et téléphone) . De nouveaux travaux prévus fin janvier qui gêneront la traversée du village.

En 2018, suite à la création du réseau de gaz avec GEG, la commune a installé le chauffage au gaz à la cantine et à mixage café en remplacement du chauffage électrique.

En décembre le SEDI a procédé à la pose d'enregistreurs de température pendant un mois dans les écoles, à la cantine, et à Zébulon. Un contrôle avec caméra thermique a permis d'identifier les points noirs au niveau de l'isolation. Les constats vont permettre d'optimiser les réglages et les programmations des chaudières suivant les plages d'utilisation des bâtiments. Des travaux d'isolation et de changement de menuiseries sont à envisager.

Cette action permettra de limiter nos dépenses énergétiques tout en garantissant un confort dans l'ensemble des bâtiments communaux.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise SOBECA sous maitrise d'ouvrage du SEDI.

Ils concerneront le secteur « Chaloin » en face du clos des Amariniers jusqu'au ralentisseur. Ils consisteront à enfouir l'ensemble des câbles aériens. Le coût de cette opération s'élève à 65 773 € pour la partie électrique, financé à 100% par le SEDI, et 12 150 € pour les réseaux téléphoniques à charge de la commune.

Restauration des tableaux de l'église :

Après avoir apporté sa pierre à la restauration du tableau « La Cène », l'association a publié, en octobre 2018, un Cahier intitulé « *Les Cinq Merveilles de l'église de Saint-Vérand (Isère)* ». La restauration et la promotion des tableaux de l'église continueront en 2019. Une intervention légère, mais utile, est prévue sur les quatre toiles qui entourent « La Cène ». La collecte des dons se prolonge dans le cadre de la souscription publique gérée par la Fondation du Patrimoine, Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui prévoit diverses animations dont un important concert choral en mai.

Sur les traces de l'église de Quincivet :

Depuis sa création, l'association cherche à situer l'emplacement de l'église de Quincivet. Des documents d'archives permettent de la situer tout près du château, quelque part entre le ruisseau La Marguina et l'ancien chemin de Murinais qui longe la colline boisée au Sud. Aucune indication ne figure sur le cadastre napoléonien de 1830 et, sur le terrain, rien ne permet de repérer l'emplacement du bâtiment.

Engagées en 2017 grâce à la bonne volonté d'universitaires et d'experts du Centre National de Recherches Scientifiques, les prospections électromagnétiques se sont poursuivies en 2018. Le partenariat amical et bénévole nécessaire à la mise en place d'une dernière phase est en cours de construction.



A la recherche de l'ancienne chapelle



Étude et valorisation du patrimoine naturel :

Ce champ d'activités donnera lieu à la première animation de l'année 2019. Autour de la thématique « Que se passe-t-il dans nos forêts ? », il sera question du patrimoine boisé de nos régions, de son évolution au fil du temps, de sa situation actuelle, des enjeux qui s'avèrent déterminants pour son avenir. Bernard Bachasson et les forestiers de l'association donnent rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'informer et échanger sur le sujet vendredi 25 janvier 2019 à 20 heures à salle des fêtes de Saint-Vérand pour une conférence-débat largement ouverte (entrée libre) et samedi 26 janvier à 14 heures sur le parking des écoles pour un parcours-découverte en forêt (vêtements chauds et chaussures de marche conseillés).



Diversification des propositions :

De temps à autre, l'association propose des animations sur des sujets qui ne sont pas directement liés à l'histoire ou à la vie locale. Cette diversification des propositions pourrait en 2019 accompagner la souscription publique dédiée à la restauration des tableaux de l'église.

L'Assemblée Générale qui se tiendra dans la salle Paul Berret samedi 9 février 2019 à partir de 9 h 30 fera le point sur le bilan de l'année écoulée et les projets pour l'année qui s'ouvre.

Le Père Noël et ses lutins en visite à l'école !

Le mercredi 19 décembre, les enfants ont reçu la visite du Père Noël. Les lutins du Sou des écoles étaient là pour l'accueillir et préparer le goûter, servi dans la salle de motricité pour les Maternelles puis sous le préau pour les plus grands : chocolat chaud, jus de fruit, chouquettes, papillotes et plein d'autres gourmandises...

A la veille des vacances, les classes sont allées au cinéma Les Méliès à Saint-Marcellin. Une séance pour chaque âge offert par le Sou : « Dillili à Paris » pour les CE et CM et « Arthur et la magie de Noël » pour les Maternelles et CP.

De joyeux moments pour fêter la fin de l'année !



L'année des records pour la vente de brioches et Jus de fruits !

Pas moins d'une quarantaine de parents bénévoles et de nombreux enfants de l'école aussi se sont mobilisés le samedi 24 Novembre pour vendre brioches et jus de fruits à travers la commune et sur le stand à l'entrée d'Intermarché.

C'est l'année des records avec 550 brioches et 860 bouteilles vendues.

Merci à tous pour vos contributions individuelles... gage de cette belle performance collective au bénéfice des enfants de l'école !



Randonnée VTT, Pédestre & Trail

Les Rondes des Rameaux : Dimanche 31 Mars 2019

VTT : 15 km, 25 km, 35 km
 Parcours pédestres : 8 km, 15 km
 Trail : 21 km

Tarifs : 8€ VTT / 6€ pédestre / Gratuit pour les moins de 12 ans

Café de bienvenue et assiette de ravioles offerts à l'arrivée !
 Toutes les informations et formulaire d'inscription téléchargeable seront disponibles sur : <https://rando.soudesecolesaintverand.fr>

Autre date à retenir ! Vendredi 28 Juin : Kermesse de l'école



Contact : 07.82.09.91.42 (Angélique Genovese, Présidente) ou sdesaintverand@outlook.fr
 Retrouvez-nous sur Facebook : Sde Saint Vérand ou avec l'adresse email ci-dessus



ette association nouvellement créée et animée par Christelle Blanc propose depuis cet automne une activité de marche nordique.

Plusieurs groupes de différents niveaux sillonnent la commune les vendredis soirs et lundis matins.

De nouvelles activités sont proposées depuis le 8 janvier.



Association Sports Loisirs Bien-Etre

Vous avez plus de 60 ans et recherchez une activité physique « sport santé »

Venez nous rejoindre pour **BIEN VIEILLIR**
6 mois, le mardi de 10h30 à 11h15 du 8 janvier au 25 juin 2019

pour rester en forme au quotidien



Renseignements / inscriptions
Christelle - 06 26 61 18 71



Association Sports Loisirs Bien-Etre



RENFORCEMENT MUSCULAIRE GLOBAL

6 mois - dès le mardi le 8 janvier 2019, de 19h30 à 20h30



Vous recherchez une activité physique pour vous tonifier, vous renforcer, vous gagner... le tout en conscience corporelle.

Venez nous rejoindre !

Renseignements
Christelle - 06 26 61 18 71
assoslbe@yahoo.com



Des associations en quête de membres !

Le Comité des fêtes et l'association des Joyeux Dauphinois renouvellent leurs bureaux. Plusieurs de leurs membres abandonneront leurs fonctions. Afin que ces associations qui concourent à l'animation de la commune puissent continuer à exister il est essentiel que de nouveaux habitants s'investissent.

Les dates à retenir :

AG du Comité des Fêtes vendredi 18 janvier à 20 heures (résultats non connus au moment où nous rédigeons le magazine)

AG des Joyeux Dauphinois mercredi 23 janvier à 14 heures.

La monnaie du comité des fêtes



500 kg de noix mondées au cours de cette sympathique soirée animée par de l'orgue de barbarie, des saynètes des patoisants, des chants et de la danse Country. Le tout a été couronné par un délicieux casse-croûte et de pâtisseries maison amenées par les participants.

VIDE BIBLIOTHEQUE
ACHILLE LESCABOT



Dimanche 24 mars à la salle des fêtes de Saint-Vérand un vide bibliothèque (livres, B.D, Vinyles, C.D) de 9h à 18h. Le prix de la table de 2m est à 2 euros. Si vous êtes intéressés, contactez Jean-Marc Bourgogne au 06 84 60 56 79.

ACCA : matinée boudins



L'ACCA vous propose boudins, saucissons et caillettes **dimanche 3 février à partir de 8 heures.**

Services municipaux :

☐ **Mairie** : Lundi et jeudi : 13 h 30 à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

☐ **Agence postale** :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13 heures à 16 heures 30.

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

Services intercommunaux :

☐ **Déchetterie** :

Route de la croix de May à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

- Le samedi de 9 à 18 heures.

☐ **Eau et Assainissement**

Service d'astreinte, tous les jours et 24 heures sur 24 au

04.76.36.94.01

Pour les questions d'ordre administratif : regie.eau@3c2v.fr ou appeler le **04.76.64.01.81** du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Naissances

Loïs Blanco né le 17 septembre

Nina Lagorce née le 5 octobre.

Décès

Georges Rodriguez le 28 septembre,

Marie-Louise Lambertou veuve Leti le 10 octobre,

Jean Roger Chéradame le 28 novembre.

Brûlage des déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



En France, la mauvaise qualité de l'air cause : 48 000 décès, réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie, est à l'origine de maladies ou d'insuffisance respiratoire.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit car fortement émetteur de polluants. Il génère également des gênes pour le voisinage et engendre des risques d'incendie.

Quelques solutions :

La tonte mulching qui consiste à déposer l'herbe broyée directement sur la pelouse,

Composter toutes les pelouses et feuillages avec vos épluchures,

Broyer vos petits et gros branchages et utiliser les pour pailler votre jardin,

Amener ces déchets à la déchèterie,

La valorisation organique ou énergétique des déchets.

Pour vos demandes de carte d'identité ou de passeport :

 Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Ces titres sont délivrés seulement par les communes équipées de dispositif de recueil (commune la plus proche Saint-Marcellin). Avant de vous rendre dans l'une de ces communes*, penser à faire votre pré-demande en ligne. Il vous suffira de donner ce numéro de pré-demande à l'agent qui vous accueillera.

Votre démarche sera simplifiée et vous n'aurez pas de formulaire à compléter.

Adresse site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

*Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix. Seule contrainte, vous devrez retirer vos documents dans cette commune.